Avertissement: notes prises au vol... erreurs possibles... prudence!

Mardi 21 mai 2019 Hôpital cantonal de Genève Plan de vaccination suisse 2019 : quoi de neuf? Dre A. Iten

Au lieu de vacciner 4 fois les nourrissons à 2+4+6 mois + 1 an, on ne vaccine plus que 3 fois, soit à 2+4 mois et à 1 an. Le vaccin proposé le plus souvent maintenant est hexavalent, soit Dipht.Tet.Pertuss.Polio.Hemophilus et Hep. B, ce qui donne en langage codé : DTPaIPVHibHBV.

On recommande de vacciner contre l'hépatite B, non seulement les nourrissons, mais aussi les groupes à risque :

- Nouveau-nés de mère positives pour Ag HBs
- Personnes atteintes d'une maladie hépatique chronique
- Personnes d'une immunodéficience
- Patients dialysés
- Hémophiles
- Consommateurs de drogues
- Personnes changeant souvent de partenaires sexuels
- Personnes consultant un médecin pour une IST
- Hommes ayant des rapport sexuels avec des hommes
- · Personnel en contact avec des personnes Ag HBs positives
- · Personnel médical et personnel soignant
- Travailleurs sociaux, police, gardien de prisons
- Personnes incarcérées
- · Personnes handicapées mentales en foyer et personnel d'encadrement
- · Personnes provenant de pays à endémicité moyenne et élevée
- Personnes voyageant des zones d'endémie

OFSP Recommandations pour la prévention de l'hépatite B 2019

On soulignera peut-être, pour nous, tout patient consultant un médecin pour une recherche de MST : maladie sexuellement transmise.

On nous rappelle de vacciner contre la rougeole (et accessoirement contre les oreillons et la rubéole) : ROR/ Prioirx) toute personne non immune née après 1963, le but étant l'élimination de la rougeole.

La vaccination contre le pneumocoque se fait avec le vaccin Prevenar 13 actuellement, il se fait comme les vaccinations de base à 2 mois, 4 mois et 1 an.

- les autres patients à risque de pneumocoques sont :
 - o insuffisance cardiaque avancée
 - o maladie pulmonaire obstructive

- asthme sévère
- bronchiectasies par manque d'anticorps
- insuffisance rénale avancée (clearance < 30ml/min)
- syndrome néphrotique
- cirrhose hépatique
- absence de la rate ou maladie empêchant son bon fonctionnement (anémie falciforme)
- o diabète mal équilibré avec insuffisance cardiaque ou rénale.
- Cancers, leucémies, lymphomes, myélomes
- Transplantation : candidats ou receveurs d'une transplantation d'organe solide, et receveurs de cellules souches hématopoïétiques
- Troubles immunitaires :
 - o maladie auto-immune exigeant vraisemblablement une immunosuppression
 - traitement immunosuppresseur (y compris radiothérapie)
 - infection à VIH
 - déficits immunitaires (notamment immunodéficience commune variable et défaut de réponse aux polysaccharides)
- Prématurés nés avant 33 semaines (ou 1500 g)
- Implant cochléaire (en place ou prévu)
- Fracture ou malformation de la base du crâne

La vaccination contre le HPV (Human Papilloma Virus) se fait actuellement avec le Gardasil9 comprenant 90% des souches cancérigènes.

Avant 15 ans (entre 11 et 15 ans) c'est 2 doses à 4-6 mois d'intervalle ; après 15 ans c'est 3 doses, après 1mois et après 4-6 mois. Le vaccin est aussi recommandé aux garçons.

Pour le méningocoque, le vaccin c'est le Menveo (ACWY).

La vaccination contre les infections à méningocoques A, C, W et Y (deux doses, puis un rappel tous les 5 ans) est recommandée, à partir de l'âge de 2 ans pour les personnes présentant certains facteurs de risque médicaux. Il s'agit de personnes atteintes :

 de certaines maladies du sang (déficits en facteurs terminaux ou en facteurs de la voie alterne du complément, coagulopathies liées à un déficit homozygote en protéine S ou C). de troubles de la fonction de la rate (asplénie fonctionnelle ou anatomique)
ou de troubles immunologiques impliquant un défaut de réponse immunitaire aux polysaccharidiques.

Pour ce qui est de la méningo-encéphalite virale à tiques (FSME), l'ensemble de la Suisse (sauf Genève et Tessin) est maintenant concerné.

On peut vacciner toute personne à partir de 6 ans (pour les enfants de 1-5 ans, l'évaluation se fait de cas en cas...), en particulier ceux qui sont souvent en plein air (foresterie, agriculteur, joggeur, promeneur).

Ce sont 2 doses à 1 mois d'intervalle, et la 3e dose entre 5 et 12 mois pour FSME-Immun et entre 9 et 12 mois pour Encepur. On fait un rappel tous les 10 ans si le risque persiste.

Pas vraiment de recommandations pour le moment pour le Zostavax® ni pour le Prevenar systématiquement après 65 ans...

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site <u>www.mesvaccins.ch</u> qui nous a facilité grandement notre travail...



Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan transmis par le laboratoire MGD

<u>ericbdh@bluewin.ch</u> colloque@labomgd.ch